

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du **mardi 27 août 2019, à 14 h** à la salle de conférence sise au 1890, de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire M. David Pharand

Sont présents : Mme Marie-Céline Hébert, messieurs Michel Longtin, Noël Picard et Raymond Bisson

Absence motivée : Messieurs Gilles Payer et Gaëtan Lalande

La directrice générale adjointe, madame Liette Quenneville est présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée. Elle informe le Conseil que l'avis de convocation a été livré conformément à l'article 156 du *Code municipal du Québec* à tous les membres présents sur le territoire.

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-04 limitation de la vitesse sur certains chemin municipaux
5. Ouverture des soumissions -Réfection du sentier Iroquois
6. Période de questions
7. Fermeture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

2019-08-19303
Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu à l'unanimité**

D'ouvrir l'assemblée à 14 h.

Adoptée.

2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une assemblée extraordinaire

2019-08-19304
Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une assemblée extraordinaire

CONSIDÉRANT QUE la convocation de cette assemblée extraordinaire coïncide avec la tenue d'une plénière régulière ;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil municipal renoncent au paiement de la rémunération supplémentaire pour la tenue d'une assemblée extraordinaire.

Adoptée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2019-08-19305
Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu à l'unanimité

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-04 Limitation de la vitesse sur certains chemins municipaux

Monsieur ou madame présente le projet de règlement 2019-04 ayant principalement pour objet d'établir de nouvelles limites de vitesse sur certains chemins municipaux et donne avis de motion que ce projet sera soumis au conseil, avec ou sans modification, pour adoption lors d'une séance distincte.

4. Ouverture de soumissions - Réfection du sentier Iroquois

2019-08-19306
Ouverture des soumissions - Réfection du sentier Iroquois

CONSIDÉRANT l'ouverture de soumissions AOI 2019-03 Loisirs- Réfection du sentier Iroquois qui avait lieu le 15 juillet 2019 à 11 h 05.

CONSIDÉRANT QU'un seul soumissionnaire, soit Conception Plein air a déposé une offre au montant de 18 000 \$, avant taxes pour la réfection du sentier Iroquois

CONSIDÉRANT QUE cette offre dépasse les montants accordés par Rando Québec dans le cadre d'une aide financière

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil déclinent l'offre de Conception Plein air.

Adoptée.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-08-19307
Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité

QUE la séance soit et est levée à 14 h 04.

Adoptée.